

Sujet

Dans le cadre des activités de l'AISA, nous proposons une formation pratique et interactive sur la maîtrise des EBMD sous accréditation 22870 : aspects concrets et outils de gestion au quotidien

Type d'action

Présentielle

Durée, lieu et date de formation

Ces informations sont indiquées dans l'annexe jointe à la convention

2. Programme de formation

Profil des stagiaires

Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualicien, ingénieur

Prérequis

Travail dans un laboratoire de biologie médicale (LBM) accrédité ou en démarche qualité

Objectifs pédagogiques et Progression pédagogique

Ces éléments sont indiqués dans l'annexe en pièce jointe

3. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) stagiaires(s) aux dates et lieux prévus (cf. annexe).

Liste des stagiaires

Nom du stagiaire	Fonction
.....	
.....	
.....	

4. Prix de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :

Coût total HT : 500,00 Euros

TVA 20% : 100,00 Euros

TOTAL TTC : 600,00 Euros

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session et comprend une collation aux deux pauses et le déjeuner pris sur place.

5. Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues par les conditions générales de vente.

6. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

7. Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation

Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle

8. Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une attestation de formation sera remise aux participants.

9. Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation objet de la présente convention, l'article 7 des conditions générales de vente sera appliqué.

11. Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Document réalisé en 2 exemplaires à Paris, le _____

Pour l'organisme de formation :

AISA,

Michel Vaubourdolle, Secrétaire Général

Paraphes, « Lu et approuvé », cachet de l'organisme de formation

Pour le bénéficiaire :

NOM DE L'ENTREPRISE,

REPRESENTANT

Paraphes, « Lu et approuvé », cachet du bénéficiaire

Formation continue AISA

Module 1 – Ateliers pratiques sur l'accréditation en Biologie Médicale

Maitrise des EBMD sous accréditation 22870 : aspects concrets et outils de gestion au quotidien – Code Formation AQ1

Dans le cadre du programme de formation continue AISA sur l'accréditation des Laboratoires de Biologie Médicale (LBM), nous vous proposons une formation pratique et interactive sur la mise en place dans un LBM d'un système qualité pour la maîtrise de dispositifs de mesures pour des examens de Biologie Médicale délocalisés (EBMD).

La formation, réalisée par des praticiens expérimentés et travaillant dans un LBM accrédité selon la norme ISO 22870, est orientée vers des éléments concrets et pratiques : exemples d'analyse de risque, de procédures et d'enregistrements, analyse d'écarts, discussion autour de partage d'expériences. Un retour d'expérience sur l'évaluation par le COFRAC du système de management de la qualité (SMQ) et des exigences techniques sera également discuté.

Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Un support comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Une attestation de formation sera remise aux participants.

Objectifs	Mieux appréhender les enjeux concernant : <ul style="list-style-type: none">- l'impact de l'accréditation obligatoire des EBMD avant 2020 pour le cas des examens liés à l'urgence médicale (pH, gaz du sang et examens associés pris comme exemples)- l'apport des nouvelles technologies pour la gestion des EBMD (dématérialisation des documents et de la gestion des compétences, contrôle à distance, autocréation des dossiers,...)- l'évaluation d'un LBM accrédité pour les EBMD selon les normes NF EN ISO 15189 et EN ISO 22870
Programme	Matin : 9h30 – 13h00 Définitions des EBMD : périmètre, cas particuliers Aspects réglementaires et normatifs : applications pratiques Application de la norme ISO 22870 : éléments opposables dans un LBM, retour d'expérience, discussion Mise en place concrète d'un SMQ pour des EBMD : <ul style="list-style-type: none">- exigences relatives au management : responsabilités, processus, groupes d'encadrement, contractualisation, justification médicale, système documentaire, audit EBMD- exigences techniques : choix du dispositif, maîtrise de l'environnement, vérification de méthodes, compétence des opérateurs, métrologie, validation, compte-rendu d'examen Suivi du SMQ : indicateurs par processus, revue de direction EBMD Exemples d'écarts et propositions de résolutions Après-midi : 14h00 – 17h30 Travail en sous-groupe sur des situations concrètes : restitution à l'ensemble des participants
Intervenants	Dr Pascal Pernet - Biologiste Médical Dr Michel Vaubourdolle - Biologiste Médical – Evalueur Technique – Responsable d'Evaluation (ET-RE) Cofrac
Prérequis	Travail dans un LBM accrédité ou en cours d'accréditation

Publics	Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualiticien, ingénieur
Durée	1 session - 7 heures - 09h30 – 17h30
Date	27 Septembre 2019
Lieu	Paris – Novotel Bercy
Éléments complémentaires	Étude de cas interactive, remise d'un support de cours Outils pédagogiques : vidéo projection, système de vote en temps réel Validation des acquis par dialogue interactif, résolution de cas et QCM avant la formation et à l'issue de celle-ci
Tarif	600 euros TTC
Nombre minimum de participants	10